



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Service des Affaires  
Générales et Juridiques

Délibération du Conseil d'administration  
n° 2022 - 068  
Séance du 16 septembre 2022

**Admission en non-valeur**

*Condition d'acquisition du vote :*

<i>Quorum =</i>	<i>moitié des membres en exercice présents ou représentés</i>
<i>Acquisition de la délibération =</i>	<i>majorité des membres présents ou représentés</i>

*Nombre de membres en exercice : 35*

*Nombre de membres présents : 17*

*Nombre de membres représentés : 8*

*Nombre de vote pour : 25*

*Nombre de vote contre :*

*Nombre d'abstentions :*

L'admission en non-valeur telle que figurant sur le document communiqué aux membres du conseil est approuvée.

NB : Comportant des informations nominatives, le document n'est pas publié.